



Rappel des consignes de sécurité sur les pistes multifonctionnelles !

Avec le retour des températures plus clémentes, la Ville de Saint-Basile-le-Grand souhaite rappeler à ses citoyens ainsi qu'aux gens de passage sur son territoire les **bons comportements à adopter** sur les [pistes multifonctionnelles aménagées dans la ville](#) afin d'assurer une cohabitation harmonieuse et sécuritaire entre les usagers qui y circulent.

Gardez la droite et déplacez-vous en ligne droite

Qu'importe la direction de votre déplacement et le mode de transport actif utilisé : la marche, le vélo, les patins à roues alignées, le fauteuil roulant motorisé, etc., vous devez garder la droite sur les pistes multifonctionnelles, sauf pour effectuer un dépassement ou contourner un obstacle. Dans les deux cas, assurez-vous que la manœuvre est sécuritaire avant de vous déplacer vers la gauche, puis regagnez la droite une fois le mouvement complété.

De plus, notez que les cyclistes, adeptes de trottinettes, patineurs à roues alignées et planchistes ont l'obligation de se déplacer en ligne droite, sans faire de zigzags entre les voies de droite et gauche ou les autres usagers.

Respectez une distance adéquate

Assurez-vous de conserver une distance raisonnable entre vous et les individus qui vous entourent afin de circuler prudemment. En cas de situation imprévue, vous disposerez ainsi d'un espace suffisant pour réagir sans compromettre la sécurité d'autrui. Les piétons ainsi que les personnes circulant avec une poussette ou un fauteuil roulant manuel peuvent se promener à deux de large. Les cyclistes doivent rouler à la file indienne, en maintenant une distance de deux vélos entre eux.

Signalez votre présence et vos intentions

Afin de rendre vos déplacements prévisibles pour les gens autour de vous, avisez-les clairement de votre présence ou de vos intentions ! Par exemple, si vous circulez à vélo, informez-les verbalement avec un court message comme « Attention, gauche ! », utilisez le code gestuel (bras gauche allongé pour un virage à gauche, main pointant vers le haut ou bras droit allongé pour un virage à droite), ou faites retentir votre sonnette ou votre klaxon afin d'attirer leur attention.

Soyez conscient de votre environnement

Efforcez-vous d'avoir une vision périphérique en tout temps, de façon à anticiper les manœuvres des usagers qui vous entourent et les obstacles potentiels (objets laissés sur les pistes, branches d'arbres, nids-de-poule, etc.) Afin de garder vos oreilles et vos yeux attentifs sur la route, éliminez les sources de

distraction comme le téléphone cellulaire et les écouteurs. Pensez également à redoubler de vigilance lors de manœuvres associées à des risques plus élevés d'accidents, telles qu'un dépassement, un virage ou la traversée d'un passage piétonnier.

Accordez la priorité aux piétons

Étant donné qu'ils sont les plus vulnérables aux risques d'incidents avec les automobilistes et les autres groupes d'utilisateurs actifs, les piétons sont prioritaires sur les pistes multifonctionnelles et aux traverses piétonnières de ces pistes. Lorsque les cyclistes y circulent à pied à côté de leur vélo, ils sont aussi considérés comme des piétons. En cas de fort achalandage, les cyclistes en selle, les utilisateurs de trottinettes et les aides à la mobilité motorisées sont priés de leur céder le passage, quitte à circuler sur une piste cyclable située à proximité ou sur la chaussée, sur une courte distance.

Soyez visible

Le soir ou par mauvais temps (pluie, brouillard), la visibilité des différents usagers de la route est réduite. Afin d'être bien vus de ceux qui vous entourent et de vous déplacer de façon sécuritaire, assurez-vous de porter des vêtements voyants ou munis de bandes réfléchissantes et d'utiliser des dispositifs lumineux de sécurité (bracelet lumineux, autocollants réfléchissants, fanion fluorescent, etc.) Selon le mode de déplacement utilisé, certains équipements sont obligatoires. Pour plus de détails, consultez la capsule d'information [Sécurité et visibilité : sur les pistes multifonctionnelles comme sur la chaussée!](#)

Dégagez la piste lors d'un arrêt ou d'un accident

Si vous devez vous immobiliser ou que vous êtes impliqué dans un incident, déplacez-vous sur le côté de la piste afin de ne pas gêner la circulation des autres usagers qui y circulent ou compromettre leur sécurité.

Notez que la rue n'est pas non plus un endroit sécuritaire où vous arrêter. Au besoin, veuillez vous rendre dans un endroit sans risque pour vous et pour les autres usagers de la route. Par exemple, immobilisez-vous sur un espace gazonné en bordure de la chaussée.

Pour plus de détails

Pour plus d'information concernant les bonnes pratiques à adopter sur les pistes multifonctionnelles du territoire grandbasilois, consultez les diverses capsules d'information accessibles sur la [page Web dédiée à la campagne de sensibilisation à la sécurité routière « Partageons nos pistes en toute sécurité! »](#). Un carton regroupant ces consignes et téléchargeable en format PDF y est également disponible.

La Ville vous souhaite de belles journées sur les pistes multifonctionnelles, en toute sécurité !

Cette capsule d'information fait partie des actions prises pour sensibiliser la population de Saint-Basile-le-Grand à la sécurité routière dans le cadre de la campagne de sensibilisation municipale « Partageons nos pistes en toute sécurité! ». Pour en savoir plus, visitez le villesblg.ca/partagezlaroute.